

2- APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE MORLAIX COMMUNAUTE

Le Conseil Municipal accepte les modifications portant sur l'intégration des actions suivantes

-la gestion d'une halte garderie itinérante

-la gestion du relais parents d'assistant(e)s maternel(le)s

Les délibérations ont été prises à l'unanimité.